

Réunion du 1^{er} décembre 2025

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ**

DÉCISION DU BUREAU AGISSANT PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-cinq, le premier décembre à 18h, le bureau de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au siège de la communauté, rond-point des chênes à Mourenx, sous la présidence de M. Patrice LAURENT.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mmes et MM. Bénédicte ALCÉTÉGARAY, Philippe ARRIAU, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Fabienne COSTEDOAT-DIU, Gérard DUCOS, Robert HAGET, Michel LABOURDETTE, Francis LARROQUE, Patrice LAURENT, Michel LAURIO, Marlène LE DIEU DE VILLE, Christian LOMBART, Michel OLIVÉ, Maryse PAYBOU, Guy PÉMARTIN, Henri POUSTIS, Didier REY.

ÉTAIENT EXCUSÉS OU ABSENTS :

Mme et MM. Régis CASSAROUUMÉ, Michel DUPUY, Nadia GRAMMONTIN, Emmanuel HANON, Christian LÉCHIT.

OBJET : APPEL D'OFFRES OUVERT : MAINTENANCE DES INSTALLATIONS TECHNIQUES DES BATIMENTS COMMUNAUTAIRES- AUTORISATION DONNÉE AU PRÉSIDENT DE SIGNER L'AVENANT N°1 POUR LE LOT 4 : PRESTATIONS DE NETTOYAGE DES VITRES ET FAÇADES DES BATIMENTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ

Une procédure d'appel d'offres ouvert en application des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1^o et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique a été lancée le 20 septembre 2024 pour une remise des offres le 23 octobre 2024.

Le délai d'exécution propre à chaque lot est de 4 ans :

L'exécution des prestations débute à compter de la date de notification du contrat.

Les prestations sont réparties en 9 lots :

Lot(s)	Désignation
01	Vérifications des installations électriques et gaz et maintenance des panneaux photovoltaïques
02	Maintenance des ascenseurs et monte charges
03	Vérification des dispositifs d'ancrages (points d'ancrages, lignes de vies)
04	Prestations de nettoyage des vitres et façades
05	Maintenance des installations de chauffage et de ventilation
06	Vérification et maintenance du matériel de lutte contre l'incendie
07	Maintenance corrective et travaux d'étanchéités des toitures terrasses
08	Maintenance des fosses septiques, séparateurs à hydrocarbures, réseaux d'assainissement et pluviaux
09	Maintenance des aires de lavage des centres techniques de Mourenx et Orthez

Les marchés ont été attribués comme suit :

Lot (s)	Attributaire	Maximum HT	Montant Estimatif HT
01	DEKRA INDUSTRIAL SAS	30 000	15 812,00
02	IUMANA SAS	100 000	29 760,00
03	RIVAS SARL	5 000	7 080,00
04	GROUPE APR	150 000	113 410,00
05	SAS HERVE THERMIQUE	800 000	131 168,00
06	EUROFEU SERVICES	100 000	121 333,04
08	EURL PREBENDE ASSAINISSEMENT	200 000	123 396,00
09	HAUTE PRESSION CONCEPT	300 000	42 367,95

Le marché notifié le 27 janvier 2025 a été attribué à la société GROUPE APR (64140 LONS) pour un montant estimatif annuel HT de 113 410 € HT.

L'avenant n°1 a pour objet d'actualiser le BPU après application de la révision des prix pour l'année 2026 et d'y rajouter la prestation suivante : Nettoyage des vitres de l'ISDND Centre d'enfouissement d'Orthez (ligne U).

Le nouveau BPU décompose comme suit :

N° poste	Designation	Interventions	Prix unitaire de l'intervention € HT (Actualisation 2026)	Délais (jours)
A	HOTEL CCLO MOURENX	1	3 891,93 €	5
B	CENTRE TECHNIQUE CCLO MOURENX	1	443,92 €	1
C	MAISON NEDELLEC MOURENX	1	244,92 €	1
D	CENTRE TECHNIQUE D'ORTHEZ	1	122,46 €	0,5
E	CRECHE D'ORTHEZ	1	306,15 €	1
F	CRÈCHE DE BAIGTS DE BEARN	1	214,31 €	1
G	CRÈCHE DE SAULT DE NAVAILLES	1	214,31 €	1
H	CRÈCHE DE LAGOR	1	214,31 €	1
I	CRÈCHE D'ARTIX	1	214,31 €	1
J	PEPINIERE D'ARTIX	1	428,61 €	1
K	PEPINIERE DE BIRON	1	153,00 €	1
L	PEPINIERE D'ARTHEZ	1	122,46 €	0,5
M	PEPINIERE DE MONEIN	1	122,46 €	0,5
N	MAISON DE LA SANTE ARTIX	1	428,61 €	1
O	OFFICE DU TOURISME MONEIN	1	443,92 €	1
P	OFFICE DU TOURISME D'ORTHEZ	1	122,46 €	0,5
Q	POLE IETECH	1	122,46 €	0,5
R	CYBERBASE ORTHEZ	1	244,92 €	1
S	ANTENNE CCLO	1	1 475,90 €	1
T	CENTRE CULTUREL MIX MOURENX	1	4 935,39 €	5
Avenant	ISDND Centre d'enfouissement Orthez		123,02 €	
U	NETTOYAGE DE FACADES (hors nacelle)	m²	3,06 €	8 jours
V	METHANISATION DES SOLS	m²	4,08 €	8 jours
W	RAJOUT NOUVEAU BATIMENT (hors nacelle)	m²	1,02 €	8 jours

Eu égard aux développements précédents, le bureau après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, décide :

• **d'autoriser** le Président à signer l'avenant pour le lot 4 ;

Ainsi fait et délibéré à la date sus-indiquée
Pour extrait certifié conforme,
Le président,



Patrice Laurent

Patrice LAURENT